

**9 OCT
2025**

NOTE FLASH

**LE CESER ÎLE-DE-FRANCE PRÉPARE
DES RECOMMANDATIONS POUR
TRAITER DE LA SANTÉ MENTALE DES
JEUNES EN ÎLE-DE-FRANCE**



La santé mentale, désignée Grande Cause nationale 2025 par l'État, constitue un enjeu de société majeur. En Île-de-France, les chiffres concernant les jeunes sont préoccupants.

Face à ce constat, le CESER Île-de-France prépare un avis visant à analyser comment la Région peut agir en faveur du bien-être, de l'épanouissement et de la formation des jeunes, tout en intégrant pleinement la question de leur santé mentale.

Cette réflexion adopte une approche transversale en abordant des enjeux tels que le logement, les transports, l'insertion professionnelle et l'orientation, l'activité physique ou encore l'accès à la culture.

L'objectif des recommandations sera d'alimenter les politiques régionales et de faire de la santé mentale des jeunes une priorité.



Des recommandations pour répondre aux enjeux clés de la Région Île-de-France

01. FAVORISER LA PRÉVENTION ET L'INFORMATION AUTOUR DE LA SANTÉ MENTALE DES JEUNES

02. CRÉER UN CADRE INCLUSIF PERMETTANT L'INTÉGRATION DES JEUNES SOUFFRANT DE TROUBLES PSYCHIQUES

03. PRENDRE EN COMPTE LES PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUES ET DE PROTECTION DE LA SANTÉ MENTALE

04. CRÉER DES ENVIRONNEMENTS SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES FAVORABLES AU BIEN-ÊTRE (CONCEPT D'« ÉCOLE PROMOTRICE DE SANTÉ »).

05. SOUTENIR L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES JEUNES EN TENANT COMPTE DE LEUR SANTÉ MENTALE

68 %
des 18-30
ans déclarent
des troubles
anxiens,

78%
présentent
des signes de
dépression
modérée ou
sevère,

25%
ont pensé
au suicide
dans l'année
écoulée.